

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 août 2020 – 19h00

TENUE À L'HÔTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Période de questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux**
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2020
 - 4.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 août 2020
- 5. Rapport du maire et rapports des comités**
- 6. Finance et administration**
 - 6.1. Résolution – Approbation des comptes à payer**

Le conseil municipal approuve le paiement des comptes énumérés sur la liste suggérée au 11 août 2020 au montant de 685 288,03\$
 - 6.2. Autorisation de paiement des factures de plus de 5 000,00 \$:**
 - la facture numéro 10224 au montant de 18 379,90\$, incluant les taxes applicables, présentée par 2863-9987 Québec Inc., pour tonnage selon entente annuelle;
 - la facture numéro 344433 au montant de 25 570,39\$, incluant les taxes applicables, présentée par 2945380 Canada Inc. (Hayes) pour le ramassage des déchets et du recyclage;
 - les factures numéros 12245, 12272 et 12276 au montant total de 34 021,52\$, incluant les taxes applicables, présentées par 9064-1622 Québec Inc. (Foucault) pour pierre et gravier;
 - la facture numéro 383109 au montant de 5 924,09\$, incluant les taxes applicables, présentée par Bélanger Sauvé, avocats, pour services professionnels;
 - les rapports numéros 4 et 5 au montant total de 33 763,53\$, incluant les taxes applicables, présentées par Fosse Septique Miron pour la vidange de fosses septiques;
 - la facture au montant de 8 344,17\$ incluant les taxes applicables, présentée par La Capitale assureur pour les assurances d'août 2020;
 - la facture numéro 2020-000246 au montant de 34 125,14\$, incluant les taxes applicables, présentée par la MRC d'Argenteuil;
 - les factures numéros 37440, 37438, 37436, 37434, 37408 37399 et la note de crédit 37433, formant un montant total de 73 461,91\$, incluant les taxes applicables, présentée par Multi-Routes pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière;
 - la facture numéro 13921, au montant de 11 971,29\$, incluant les taxes applicables, présentée par P Munro Group Inc. pour le nettoyage des rues;
 - la facture numéro 488, au montant de 10 106,30\$, incluant les taxes applicables, présentée par Perrier Experts-Conseils Inc. pour les services professionnels d'un hydrogéologue;

- les factures numéros 112189 et 19420-03 au montant total de 265 310,66\$, incluant les taxes applicables, présentées par Uniroc, pour de la pierre, du gravier et des travaux de pavage sur les chemins Rawcliffe, Kilmar et Harrington;

- les factures numéros 1434 et 1441 au montant total de 12 589,76\$, incluant les taxes applicables, présentées par Urbacom, pour des services professionnels d'un urbaniste;

- 6.3. Radiation des comptes de taxes de plus de 3 ans à même la provision pour mauvaises créances
- 6.4. Fin de probation Christelle Soler, technicienne comptable
- 6.5. Personnel de soutien en urbanisme
- 6.6. Dépôt du projet de règlement numéro RA-605-08-2020 amendant le règlement numéro RA-605-04-2017
- 6.7. Adoption du règlement numéro RA-103-07-2020 amendant le règlement numéro RA-103-01-2017 sur la gouvernance
- 6.8. Ratification d'un contrat octroyé pour le déneigement de chemins privés
- 6.9. Autorisation de signer un acte de vente pour l'achat d'un terrain sur le chemin Scotch

7. Travaux publics

8. Sécurité incendie

9. Urbanisme et développement du territoire

- 9.1. Demande de dérogation mineure – lot 5 924 784
- 9.2. Demande de PIIA – lot 5 924 784
- 9.3. Adoption du Règlement numéro RU-931-06-2020 amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro RU-900-2014 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel que déjà amendé, afin de modifier une nouvelle condition particulière à la grille de compatibilité du Tableau 4 Grille de compatibilité des usages principaux et des affectations ainsi que d'ajouter une phrase au 5 e point (.) de l'article 28 Activités et constructions interdites sur l'ensemble du territoire ou sur une partie du territoire
- 9.4. Adoption du second projet du Règlement numéro RU-932-06-2020 amendant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015, tel qu'amendé, afin d'ajouter l'usage sablière, sous réserve de respecter certaines conditions, comme usage spécifiquement permis au sein de la zone RU-01

10. Développement économique et communautaire

11. Environnement, Santé et Bien-être

- 11.1. Soutien à l'organisme Développement Ornithologique Argenteuil (DOA)
- 11.2. Résolution d'appui pour le projet de forêt nourricière

12. Loisirs et Culture

13. Correspondance et Affaires nouvelles

14. Certificat de crédits

15. Période de questions

16. Levée de la séance